

L'importance de la fac d'origine pour un M2 ?

Par **FluctuatNecMergitur**, le 11/07/2019 à 21:19

Bonsoir,

Ayant découvert ce forum il y a de cela plusieurs jours (et c'est une véritable mine d'or, merci aux contributeurs), je me décide à poser mes questions. Rapide présentation tout d'abord : j'ai 19 ans et je vais entamer une L1 droit en septembre dans une faculté bretonne.

Ma question principale est de savoir si l'admission dans des facs réputées (Paris II notamment) est conditionnée à la fac d'origine, est-ce qu'on a vraiment des chances venant d'une petite fac de province avec un bon dossier ou il y a un mauvais a priori sur la formation dispensée ?

D'autre part, malgré un projet professionnel dont les contours précis restent à définir, je pense que le métier d'avocat en droit pénal/droit criminel me conviendrait bien. Qu'en est-il des débouchés ? Il paraît que le droit pénal est bouché...

Un dernier point : la méthodologie étant décisive, celle-ci est-elle difficile à acquérir ? Est-il possible d'avoir 14, 15, 16 de moyenne en L1 avec une bonne méthodologie sans qu'elle soit pour autant parfaite ?

Désolé si mes questions paraissent incongrues et merci pour vos réponses. Bonne soirée à tous ! ?

Par **Herodote**, le 11/07/2019 à 23:09

Bonjour,

Les facs favorisent généralement leurs propres étudiants, mais il existe en principe des places pour les étudiants extérieurs méritants.

A mon sens, la fac où l'on effectue sa licence à peu d'importance, c'est surtout le M1 qui compte. On peut donc faire ses trois années de licence dans une fac et changer pour le M1 (fréquent), on est alors considéré comme étudiant interne à la fac.

Pour le métier d'avocat pénaliste, cela dépend où, mais oui, globalement, c'est bouché. Il est quasi impossible de vivre du pénal dans un petit barreau et difficile dans les plus gros.

Il faut comprendre que l'essentiel de l'activité pénale est réglée par la permanence pénale

(commission d'office) et les avocats sont souvent payés à l'aide juridictionnelle qui est très modeste.

L'idéal est d'avoir des clients plus fortunés, mais c'est plus rare et le milieu est extrêmement concurrentiel. Cela n'est pas impossible, mais très difficile.

La plupart des avocats pénalistes font en réalité généralistes, même si chaque barreau a son ou ses quelques ténors qui vivent principalement et parfois exclusivement du pénal (parfois très bien d'ailleurs).

Par **Xdrv**, le **12/07/2019 à 09:20**

Bonjour,

Je rejoins Hérodote sur tout son message.

Quasiment tous les M2, et dans toutes les matières, prennent une grande majorité d'étudiants ayant fait leur M1 dans la même université. Généralement il y a 2 ou 3 places sur 20 réservées aux étudiants "étrangers". C'est valable à Paris comme à Bordeaux, Toulouse etc.

Si vous voulez faire carrière en pénal il va falloir vous démarquer car il y en a déjà des milliers. Dans les petits barreaux il y a généralement LE pénaliste que vous verrez toujours aux sessions d'assises, incontournable. Il prend quasiment tous les "gros dossiers". Ensuite les petits/moyens sont répartis entre tous les autres pénalistes.

Comme le dit Herodote généralement les pénalistes font également du droit de la famille et du droit civil car les affaires de pénal ne suffisent pas. Ce sont un peu nos docteurs généralistes.

Par **FluctuatNecMergitur**, le **12/07/2019 à 11:29**

Merci Herodote et Marcu pour vos réponses très complètes !